



Le P'tit Essonnien

www.pauldasilva.fr

Canton de Viry-Chatillon

JUIN / JUILLET 2010

LA LETTRE
DU CONSEILLER
GÉNÉRAL



Paul da Silva

Conseiller général
du canton
de Viry-Chatillon
Premier adjoint au maire



**ELECTIONS
RÉGIONALES
DE MARS 2010 :**

**La gauche rassemblée
arrive largement en tête
dans notre canton :**

Liste de la Gauche rassemblée	Liste de la Droite
56,49%	43,51%

LA RÉFORME TERRITORIALE UN ÉNORME GÂCHIS

Votée du bout des lèvres, en première lecture, par les députés UMP et encore, pas tous, la réforme territoriale inquiète toujours les collectivités locales. Car il s'agit au fond d'une véritable opération de recentralisation massive et d'une régression historique de notre modèle démocratique et républicain. **Compte tenu de leur gravité, il est de mon devoir de vous informer des conséquences négatives de cette réforme sur notre fonctionnement et donc sur la quantité et la qualité des services que le département vous apporte au quotidien.**

Tout d'abord, **l'aggravation de la situation financière des Départements.** La suppression de la taxe professionnelle va réduire fortement nos ressources financières. Cette baisse, cumulée avec les transferts de charges non intégralement compensés que nous subissons de la part de l'Etat, limitera nos moyens d'actions et risque d'alourdir en même temps la charge des impôts locaux. **Pour 2009, l'Etat doit 39 M€ à notre Département, et son ardoise s'élèvera en 2010 à plus de 46 M€, alors que le cumul de ce qu'il doit à l'Essonne depuis 2004 est de 130 M€.**

La suppression de la clause de «compétence générale» à travers une limitation drastique des cofinancements, conduira, faute de solidarité financière entre les différentes collectivités territoriales comme c'est le cas actuellement, à l'abandon de nombreux projets locaux. Désormais, il ne serait plus possible pour nos villes **de réaliser des projets de grandes envergures dans des secteurs vitaux avec des financements en partenariat : Commune-Département-Région.**

Les pouvoirs exorbitants donnés aux Préfets pour redécouper, fusionner, y compris contre l'avis des élus locaux, feront reculer considérablement les libertés locales et la dimension de proximité.

Dans ces conditions, vous comprendrez, Chère Madame, Cher Monsieur, qu'au nom de l'intérêt général et de l'attachement à notre Département, je m'oppose à ces projets néfastes et que j'aie tenu à vous en informer.

Pas de fatalisme, ni de résignation, ensemble continuons le combat.



EN DIRECT DU CANTON :

LES SUBVENTIONS ATTRIBUÉES PAR LE CONSEIL GÉNÉRAL DU 01/10/2009 AU 30/04/2010

I - VILLE DE VIRY-CHATILLON :

1 - Investissement :

- Culture :

Conservation et valorisation

du patrimoine 3 078,00 €

2 - Fonctionnement :

- Actions culturelles 51 276,00 €

- Insertion sociale :

- Politique de la ville 6 000,00 €

- Solidarités 60 000,00 €

II - ASSOCIATIONS :

- Aménagement et développement

économique 52 600,00 €

- Culture 97 000,00 €

- Actions sociales 332 541,14 €

- Sport, loisirs et

coopération 316 982,00 €

III - AUTRES ORGANISMES :

- Développement

économique 4 500,00 €

- Jeunesse 28 000,00 €

- Solidarités 211 362,04 €

- Politique de la ville 68 118 €

Votation citoyenne pour une régie publique de l'eau :

Passer en régie la gestion de l'eau potable sur le territoire de Viry-Chatillon dès 2011 et en 2018 à Grigny, tel est



l'objectif de la votation citoyenne organisée par l'Agglomération des Lacs de l'Essonne du 12 au 19 juin. Je soutiens fortement cette démarche courageuse et innovante qui s'inscrit dans le cadre de la défense des services publics, au bénéfice des usagers et consommateurs. Je suis persuadé que cette initiative ouvrira des perspectives nouvelles aux collectivités locales de notre département pour œuvrer ensemble afin de reprendre en main tous les leviers des secteurs vitaux pour le bien être de nos concitoyens.



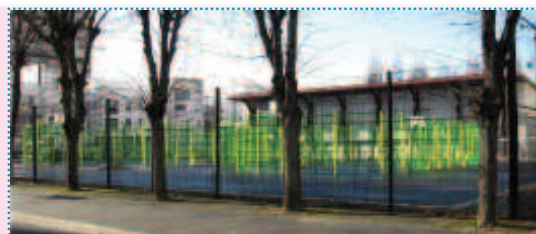
Cérémonie du 19 mars 1962 :

J'ai assisté, au nom du Conseil général de l'Essonne, à la cérémonie commémorative du 48^e anniversaire du 19 mars 1962, date du cessez-le-feu qui mit fin à 8 ans de guerre en Algérie. Il faut rappeler à cette occasion le soutien total du Département à la FNACA et aux

anciens combattants qui refusent l'inscription, sur commande du président de la République, au Mémorial National de la Guerre d'Algérie, des noms des victimes de la fusillade de la rue d'Isly le 26 mars 1962 à Alger lors d'une manifestation interdite organisée par des mouvements extrémistes.

Plateau Sportif Léo Lagrange

Le 5 mai, un nouvel équipement sportif a été ouvert aux habitants des Coteaux de l'Orge. Il s'agit du Plateau Sportif



Léo Lagrange (avenue de Provence) qui comprend deux terrains multisports différenciés (un pour les 6-12 ans, un pour les adolescents), avec autour une piste d'évolution multi-usage (roller...).

Le coût est de : 503 000 € HT, réparti ainsi : 30% Conseil général de l'Essonne, 20% Agglomération des Lacs de l'Essonne et 50% Agence Nationale de Rénovation Urbaine."



Permanence du dimanche matin au marché de Viry-Chatillon :

Ma permanence du dimanche matin sur le marché est un espace

ouvert où vous pouvez venir me rencontrer pour me poser vos questions en tant que conseiller général du Canton. C'est un moment d'échange et de dialogue avec vous sur les sujets du moment qui vous occupent ou vous préoccupent.